

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 386 DU JEUDI 26 JUIN 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Recensement biométrique

Le Bloc Libral relève des manquements “ graves ” et craint pour la suite



P.2

Edito à vue d'Aigle

Fin du recensement biométrique

Lancé le 15 avril 2025, le recensement biométrique a pris fin le 20 juin dernier sur toute l'étendue du territoire national. Exceptionnellement pour les missions diplomatiques et consulaires, les opérations de recensement se sont terminées mardi 25 juin. Ce recensement biométrique vise à doter chaque citoyen d'une identité unique, biométrique et infalsifiable, intégrant les empreintes digitales et l'iris. Le 1er avril dernier, on le sait, le président de la transition, le général d'armée Mamadi Doumbouya, à travers un décret lu à la télévision nationale, a fixé la date du référendum constitutionnel au 21 septembre 2025...

Enlèvement de Me Mohamed Traoré P.3



Une délégation du SPPG au siège du Barreau de Guinée

Me Mohamed Traoré, ancien bâtonnier P.3



« Je voudrais donc faire une pause »

Tribune P.4



Les vieux cadres guinéens subissent-ils une tyrannie silencieuse ?

Violation des droits de l'homme P.5

L'ONU préoccupée par la situation en Guinée

Présidence de la CEDEAO P.4

« Julius Madabio ne peut pas réussir là où Bola Tinubu a échoué » (M'Bemba Bah, analyste géopolitique)

Examens nationaux P.3

La boucle bouclée par le baccalauréat

Édito à vue d'aigle



Fin du recensement biométrique

Lancé le 15 avril 2025, le recensement biométrique a pris fin le 20 juin dernier sur toute l'étendue du territoire national. Exceptionnellement pour les missions diplomatiques et consulaires, les opérations de recensement se sont terminées mardi 25 juin. Ce recensement biométrique vise à doter chaque citoyen d'une identité unique, biométrique et infalsifiable, intégrant les empreintes digitales et l'iris. Le 1er avril dernier, on le sait, le président de la transition, le général d'armée Mamadi Doumbouya, à travers un décret lu à la télévision nationale, a fixé la date du référendum constitutionnel au 21 septembre 2025.

Pour respecter ce délai, des dispositions doivent être prises par les autorités, notamment le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, à travers la Direction nationale des Affaires politiques et de l'Administration électorale et la Coordination du Programme national de recensement administratif à vocation d'état civil. Comme indiqué plus haut, du 15 avril au 25 juin,

le recensement biométrique s'est déroulé dans les 33 préfectures de l'intérieur, les 13 communes de Conakry et dans les ambassades. Mais les opposants au CNRD continuent pour leur part d'accuser le tombeur d'Alpha Condé de vouloir s'accrocher au pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens. Le samedi 14 juin, il a été créé par décret la Direction Générale des Élections (DGE), une nouvelle structure placée sous la tutelle du ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et qui sera chargée désormais d'organiser toutes les élections en République de Guinée, en lieu et place de la CENI (Commission électorale nationale indépendante). Pour les chauds partisans du CNRD et de son président, la création de la DGE est une décision à saluer et à soutenir. Par contre, pour les acteurs politiques et des activistes de la société civile opposés à la façon dont la transition est conduite par les autorités actuelles, c'est un pas de plus franchi vers la confiscation du pouvoir par le locataire du Palais Mohammed V, contre la volonté de la majorité des Guinéens.

Au lendemain de leur prise du pouvoir, le général Mamadi Doumbouya et ses compagnons ont promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (président de la transition, CNRD, CNT, Gouvernement de transition) ne devrait être candidat. Mais beaucoup d'eau a entre-temps coulé sous le pont enjambant le marigot sociopolitique guinéen. Des mouvements et autres manifestations de soutien à la candidature de l'actuel locataire du Palais Mohammed V ne se comptent plus aux quatre coins du pays, au grand dam des Forces vives de Guinée, qui ont en leur sein le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidya Touré.

Kéfina Diakité

Recensement biométrique Le Bloc Libéral relève des manquements " graves " et craint pour la suite

S'achemine-t-on vers la tenue du référendum du 21 septembre 2025 ? Conformément au délai fixé par les autorités, le Recensement Administratif à Vocation d'État Civil a pris fin vendredi 20 juin, sur toute l'étendue du territoire national. Ce processus ultra médiatisé, est loin de répondre aux attentes du Bloc Libéral.



Le parti dirigé par Dr Faya Lansana Millimouno, exprime ses vives inquiétudes face aux " nombreuses irrégularités constatées dans le processus ". C'était dans une déclaration publiée le samedi 21 juin 2025. En effet, le Bloc Libéral tient à rappeler qu'un fichier électoral non fiable constitue une menace grave pour la paix et la stabilité. « La non fiabilité du fichier compromet déjà la fiabilité de l'ensemble du processus. Et la non fiabilité du processus électoral est souvent à l'origine des crises postélectorales qui minent la confiance des citoyens dans les institutions », enchaîne le BL.

Or, la fiabilité du fichier électoral selon la formation de Dr Faya, repose sur la transparence, l'inclusion et l'équité, particulièrement lors de la phase d'enrôlement.

- le manque de dialogue, de transparence et d'inclusion ;
- la répartition inégale des kits d'enrôlement sur le territoire national ;
- l'enrôlement de mineurs et l'exclusion de citoyens majeurs en âge de voter ;
- les pannes fréquentes des équipements et l'insuffisance de matériels dans plusieurs localités ;
- les difficultés d'obtention des pièces administratives nécessaires, notamment les actes de naissance ;
- l'exigence de présenter obligatoirement l'extrait de naissance pour les compatriotes vivant à l'étranger, qui ont pourtant les passeports et/ou les cartes d'identité nationales (documents qui ne peuvent être obtenus que lorsque le demandeur présente l'extrait de naissance et le certificat de nationalité) ;
- le flou dans les programmes

d'enrôlement et le manque de clarté dans la communication officielle.

Pour illustrer la répartition inégale des kits, le Bloc Libéral présente ce qui suit :

- Conakry, la région administrative la plus peuplée du pays, n'a reçu que 789 kits d'enrôlement, soit à peine 15 % des 5000 kits environ répartis sur le territoire national. À l'inverse, la région de Kankan a bénéficié de 1 517 kits, soit 30 % des kits répartis. D'autres déséquilibres flagrants ont été observés ;
- Les cinq préfectures de la région administrative de Labé (Koubia, Labé, Lelouma, Mali et Tougué) se partagent le même nombre de kits que la seule préfecture de Siguiri (414) ;
- Les quatre préfectures de la région administrative de Faranah (Kissidougou, Faranah, Dabola et Dinguiraye) ont reçu moins de kits que la préfecture de Kankan (439 kits contre 469) ;
- Les préfectures de Gueckédou, Macenta, N'Zérékoré, Yomou et Lola réunies ont aussi reçu moins de kits que la préfecture de Kankan (419 kits contre 469) ;
- Les préfectures de la région administrative de Mamou (Mamou, Dalaba et Pita) ont reçu moins de kits que la préfecture de Kouroussa (247 kits contre 267) ;
- La préfecture de Kissidougou qui était moins peuplée que Gueckédou et Macenta, à l'issue du recensement de la population de 2014, reçoit 225 kits, alors que Gueckédou et Macenta n'ont reçu, chacune, que moins de 100 kits ;
- La préfecture de Kérouané qui était moins peuplée que Mandiana a reçu plus de kits (210 kits contre 157), etc.

Face à cette situation, le Bloc Libéral formule les recommandations suivantes :

1. Engager un dialogue national inclusif afin de parvenir à un consensus sur la gestion du processus électoral, y compris le recensement en cours et le référendum annoncé ;
2. Procéder à un audit indépendant du processus de recensement en cours pour identifier et corriger toutes les irrégularités ;
3. Évaluer avec précision le taux d'enrôlement dans chaque localité ;
4. Déterminer les besoins matériels et humains par localité afin de prolonger équitablement l'opération d'enrôlement là où elle est nécessaire.

La démocratie guinéenne selon le parti de Dr Faya, est à la croisée des chemins. Sans un état civil réformé, un organe de gestion électoral consensuel et un fichier électoral crédible, aucune élection ne pourra se faire dans la paix, ajoute-t-il.

« Le Bloc Libéral en appelle à une refondation profonde, concertée et inclusive du système électoral, impliquant l'ensemble des acteurs politiques, sociaux et institutionnels », a-t-il lancé.

« Ce n'est qu'au prix de ce sursaut collectif que la Guinée pourra tourner la page des crises récurrentes et construire les fondements d'un Etat de droit solide et démocratique », a en croire le BL.

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél : (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lisez le journal
numérique sur le site



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Enlèvement de Me Mohamed Traoré Une délégation du SPPG au siège du Barreau de Guinée

Le mardi 24 juin 2025, une délégation du Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée (SPPG) s'est rendue au siège du Barreau de Guinée pour lui témoigner sa solidarité suite à l'enlèvement de l'ancien bâtonnier, Me Mohamed Traoré.



« Nous sommes venus ce matin apporter notre soutien au barreau de Guinée, lui exprimer notre solidarité, la solidarité de toute la presse guinéenne par rapport à ce qui est arrivé au bâtonnier Me Mohamed Traoré. Nous disons qu'un avocat ne mérite pas un tel traitement parce que l'avocat c'est une lumière qu'on ne doit

pas essayer d'éteindre. Nous disons que le barreau ne mérite pas un tel traitement parce que le barreau c'est un pilier de la démocratie, de l'État de droit. Et même quand tout le monde parviendra à se taire, le barreau à travers ses avocats doit continuer à s'exprimer. Les audiences ne vont pas s'arrêter dans la marche d'une

nation. Donc les avocats ne vont pas cesser de parler. Si on n'est pas d'accord avec un avocat, on doit utiliser la parole pour le faire savoir, parce que c'est un usage de la parole, de l'expression libre. Leur arme c'est la parole, ce n'est pas des coups et blessures. C'est avec la parole qu'on doit les combattre si on n'est pas

d'accord avec eux. Et ceux qui ont agi ainsi, nous leur rappelons qu'ils n'ont pas rendu service ni à la population parce que la population a toujours besoin des avocats une fois qu'ils ont des problèmes. Ils n'ont pas rendu service à l'Etat parce que même l'Etat, bien que ce soit le plus fort dans un pays, a besoin des avocats. Quand il est impliqué dans un dossier, vous entendez parler de l'Agent judiciaire de l'Etat qui est représenté par un avocat... Vous voyez la noblesse de leur métier, l'importance de leur rôle dans une nation? Autrement dit, tout le monde a besoin des avocats, a besoin du barreau », a déclaré Sékou Jamal Pendessa, secrétaire général du SPPG. En réponse, le bâtonnier par intérim, Me Faya Gabriel Kamano, a dit ceci: « Le Barreau est très content, très satisfait de recevoir la visite de monsieur le secrétaire général de la presse qui est venu avec sa délégation au nom de toute la presse guinéenne. Mais cependant, le Barreau n'est pas surpris de cette visite. Merci. Nous savons que nonobstant quelques moments de contradiction que nous pouvons avoir entre nous les uns et les autres, nous avons toujours eu les mêmes objectifs, c'est-à-dire la lutte pour la promotion de l'Etat de droit, le respect de

la liberté individuelle, mais aussi la promotion de la démocratie. Nous savons que dans un Etat de droit, l'Etat de droit et la démocratie ne peuvent s'apprécier que par la liberté de ton que les avocats ont à dénoncer les choses, la liberté que la presse a à être indépendante, mais aussi à dénoncer ce qui ne va pas dans la bonne marche. Il ne peut y avoir un Etat de droit où la critique n'est pas permise. Le bâtonnier Traoré, en s'attaquant à lui, ces personnes se sont attaquées à tout le barreau de Guinée, mais aussi à l'ensemble des avocats du monde. Parce que depuis que cet événement est arrivé, le barreau de Guinée et le bâtonnier Mohamed Traoré lui-même ont reçu un élan de solidarité de tous les barreaux du monde qui nous ont écrit pour exprimer leur indignation. Donc c'est le lieu de remercier tous les confrères pour le combat qu'ils sont en train de mener, les confrères de Guinée et d'ailleurs, mais aussi c'est le lieu de remercier beaucoup de diplomates de la place, qui ont témoigné leur solidarité au barreau, mais aussi à la personne du bâtonnier Traoré...»

Kaba Kankoula

Examens nationaux La boucle bouclée par le baccalauréat

Le lundi 23 juin, le coup d'envoi du baccalauréat unique, session 2025, a été donné sur toute l'étendue du territoire national. Par endroits, l'on a signalé la saisie des téléphones sur des candidats et plusieurs cas de fraude.



Comme on le sait, c'est le jeudi 12 juin 2025, que le top départ des examens nationaux, session 2025, a été donné, après une année scolaire qui n'aura pas connu de perturbations. Comme d'habitude, ce sont les élèves de 6^{ème} Année, candidats au Certificat d'études élémentaires (CEE) qui ont ouvert le bal. Ils ont affronté leurs épreuves trois jours de suite, sans repos, du 12 au 14 juin 2025. Mais aussi incroyable que cela puisse paraître, des faux sujets se sont retrouvés sur les réseaux sociaux. Ce qui a fait réagir le ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation (MEPUA) qui a menacé de poursuite judiciaire toutes celles et tous ceux qui sont derrière ces manœuvres qui sont de nature à saboter et à discréditer le système éducatif guinéen. Les élèves de 6^{ème} ont été suivis par leurs aînés de la 10^{ème} année, candidats au BEPC (Brevet d'études du premier cycle) qui ont eu à affronter leurs épreuves du lundi 16 au samedi 21 juin, avec pour jour de repos le mercredi 18 juin. La boucle est bouclée par

les élèves de terminale candidats au baccalauréat, programmé du lundi 23 juin au vendredi 27 juin 2025, avec pour jour de repos le mercredi 25 juin.

Partout, des conseils ont été donnés aux candidats tout comme des instructions fermes aux surveillants pour que tout se déroule dans de bonnes conditions dans les centres d'examen. Des dispositions d'ordre sanitaire et sécuritaire ont également été prises. Pour tous les observateurs, l'organisation des examens nationaux session 2025 aura valeur de nouveau test pour Jean Claude Cédry, le chef du département stratégique qu'est celui de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation. Les admis au CEE s'ouvriront les portes du collège, ceux du BEPC deviendront lycéens à la prochaine rentrée scolaire. Quant aux élèves de terminale, il leur faudra décrocher le baccalauréat pour pouvoir accéder aux institutions d'enseignement supérieur du pays. Au terme des examens nationaux qui se tiennent après les compositions de passage en classe supérieure (pour les classes intermédiaires), les élèves et les enseignants auront droit à trois de vacances bien méritées. Une période souvent mise à profit par les intéressés pour voyager, apprendre un métier ou mener une activité génératrice de revenu.

Kaba Kankoula

Me Mohamed Traoré, ancien bâtonnier

« Je voudrais donc faire une pause »

Quelques jours après son enlèvement, Me Mohamed donne de ses nouvelles. Toujours en soins intensifs tenu secret, l'ancien Bâtonnier a décidé de rendre hommage à sa corporation pour le soutien que celui-ci lui a apporté. Cette sortie de Me Traoré intervient 72H après la torture qu'il a subie. Abattu physiquement et moralement, ce défenseur a décidé de prendre du recul.



«Je voudrais vous remercier très sincèrement, en mon nom et au nom de ma famille, pour vos très nombreux témoignages de compassion à travers vos visites à mon domicile, les appels téléphoniques et autres. En dépit des sévices que j'ai subis, je parviens à recouvrer ma santé grâce à mes médecins et surtout grâce à votre soutien moral. J'ai compris que ma famille et moi ne sommes pas seuls dans cette épreuve.

Comme je l'ai dit à mes confrères, je peux m'estimer heureux car j'aurais pu connaître un sort bien plus triste au regard de ce qui est arrivé à d'autres compatriotes », a écrit l'avocat sur sa page Facebook.

Malgré ces tortures, l'ancien Conseiller national de la transition garde espoir en Dieu. Je reste convaincu cependant que « rien ne nous atteindra sauf ce

que Allah a prescrit pour nous. Il est notre Maître. C'est en Allah que les croyants mettent leur confiance. Je reste convaincu aussi qu'il n'y a de force et de puissance qu'en Allah », a-t-il renchéri.

Pour cet avocat, ceux qui ont agi ont voulu non seulement me faire du mal mais aussi et surtout me briser moralement. Je savais que j'étais dans la ligne de mire de certains à cause de mes prises de position. Mais au fond de moi, je ne pensais commettre aucun crime en m'exprimant sur la conduite des affaires de mon pays comme cela est permis à tout citoyen. C'est pourquoi, j'ai continué à m'exprimer en dépit des conseils qui m'ont été prodigués par mes parents et mes amis. Je vois que ce sont eux qui avaient raison.

Mais une chose reste claire, le destin de l'Homme n'appartient

qu'à Dieu », a écrit M. Fofana sur sa page Facebook.

Pour une période non définie, le célèbre a préféré s'effacer des tribunaux pour se concentrer sur lui-même ainsi qu'à sa famille. « Je voudrais donc faire une pause j'insiste sur le mot pause par respect pour ma famille et mes amis qui insistent pour que je fasse comme tout le monde », a insisté l'avocat.

Poursuivant, l'ancien membre du CNT met en avant la vie de sa famille qui aura subi les dommages collatéraux de sa mésaventure : « En voyant mes enfants pleurer et ma fille aînée giflée par un de mes ravisseurs qui n'a pas pensé un seul instant qu'il pouvait avoir une fille du même âge, j'ai compris que je les mettais en danger sans qu'ils n'aient eux-mêmes cherché cela », regrette Me Traoré.

« Ils ne sont même pas au courant de ce que je dis ou écris. Ils ne savent absolument rien de mon enfant. Ils ne devraient donc pas en subir les conséquences. Je remercie et rend hommage à mon épouse qui, pendant ces instants de brutalité et de frayeur, a fait preuve d'une sérénité incroyable pour gérer la situation et a même eu le temps de faire deux Rakat pour implorer la protection divine car en ce moment Seul Dieu pouvait nous protéger. Encore une fois, merci à toutes et à tous. », a-t-il écrit.

Samuel Demba. D

INTERVIEW

Présidence de la CEDEAO

« Julius Madabio ne peut pas réussir là où Bola Tinubu a échoué » (M'Bemba Bah, analyste géopolitique)

La Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest a un nouveau président. Julius Madabio, le président Sierra-Léonais, a été porté à la tête de l'organisation sous-régionale en remplacement du président nigérian. Mais de l'avis d'Ibrahima M'Bemba Bah, analyste géopolitique, la CEDEAO a montré ses limites. Et même avec ce changement d'homme à sa tête, elle ne peut pas mieux faire.



L'Aigleinfos : Le président de la Sierra-Leone, Julius Madabio a été désigné président en exercice de la CEDEAO. Qu'est-ce que cela peut changer dans la configuration actuelle de l'institution sous-régionale à votre avis ?

Ibrahima M'Bemba Bah : Pas grand-chose parce que la CE-

DEAO n'est plus que l'ombre d'elle-même. Elle a perdu son influence parce qu'on a l'impression que les Etats ne font plus recours à elle. Il suffit tout simplement de regarder dans quel cadre sont en train d'évoluer le Burkina-Faso, le Mali et le Niger, ils ont même créé l'Alliance des Etats du Sahel qui est une autre alternative à la CEDEAO qui a été mise en place.

Quand vous prenez les principes démocratiques, le Mali et le Burkina sont en train de s'octroyer des mandats présidentiels en dehors de tout cadre et de consultation populaire. Vous voyez aujourd'hui la transition qui traîne en Guinée ? La CEDEAO qui avait fait un mandat de deux ans de transition ne bronche plus.

L'Aigleinfos : Vu que l'institution reste, ce sont les hommes qui changent. A votre avis, qu'est-ce qu'il faut faire désormais ?

Ibrahima M'Bemba Bah : Pour nous, elle ne représente plus grand-chose, je pense qu'il faut repenser cette institution. La repenser c'est la réformer, c'est aller vers une organisation beaucoup plus forte à travers la mise en place d'un organe exécutif que fera la commission et ne pas se fier à la conférence des chefs d'Etat de la CEDEAO.

L'Aigleinfos : Il succède au président du Nigéria, Bola Tinubu qui était très ferme sur le coup

d'Etat au Niger. Et de l'autre côté Madabio qui était un ancien militaire, pensez-vous qu'il va utiliser sa stratégie ou si vous voulez une diplomatie pour faire comprendre les choses à ses frères d'armes du Mali, du Burkina et du Niger ?

Ibrahima M'Bemba Bah : Madabio avant d'être président il était militaire, ce fut le cas de Emballoy, le président de la Guinée-Bissau mais cela n'a rien changé. Ces gens-là n'ont pas de leçon à donner à quelqu'un. Il faut retenir que là où le Nigéria n'a pas pu réussir avec sa puissance économique, militaire et son influence, ce n'est pas une petite Sierra-Leone qui a du mal à s'en sortir économiquement avec toutes les difficultés, qui va réussir à leur faire changer quoi que ce soit. Madabio a certainement une diplomatie beaucoup plus active mais je ne vois pas ce qu'il peut apporter en termes de changement de ces différentes positions par rapport à ces militaires-là.

L'Aigleinfos : Parmi ses priorités il a parlé de l'insécurité dans la sous-région, sur le plan économique il a plaidé pour une intégration à travers l'application effective de la Zone de Libre Echange Africaine. Il peut y arriver selon vous ?

Ibrahima M'Bemba Bah : La question sécuritaire est un élément sur lequel tout le monde

est unanime. Ce n'est pas qu'en Afrique de l'Ouest, l'Afrique tout entière est dans une insécurité totale. Quand vous prenez le Soudan, la RD Congo, beaucoup de zones sont en ébullition avec ces différentes attaques au Burkina, Niger. Je suis d'accord avec cette volonté mais ce n'est pas avec le morcellement où on a l'AES à part et la CEDEAO de l'autre côté. Il faut beaucoup plus une collaboration étroite entre les renseignements militaires pour ne pas dire une armée sous-régionale permanente. Maintenant pour ce qui est de l'intégration, il faut reconnaître que la CEDEAO est une organisation en Afrique qui est beaucoup plus aboutie. Il a beaucoup plus de mobilité mais avec cette sortie de l'AES, ça complique beaucoup plus parce que des tracasseries ne finissent pas au niveau de frontières, des douaniers aussi. Au niveau des compagnies aériennes, nous n'avons pas des compagnies capables de relier toutes les capitales de l'Afrique de l'Ouest, il doit y penser.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Ibrahima M'Bemba Bah, analyste Géopolitique !

Ibrahima M'Bemba Bah : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Tribune

Tribune: Les vieux cadres guinéens subissent-ils une tyrannie silencieuse ?

Amadou Hampâté Bâ, ce sage africain, affirmait que la mort d'un vieillard en Afrique équivaut à la combustion d'une bibliothèque. Il ajoutait, en 1960 à l'UNESCO, que «les oracles des jeunes doivent se poser exactement sur les traces laissées par les anciens».



Cette sagesse ancestrale résonne avec les connaissances modernes. Qui a décrété que les jeunes étaient cérébralement plus performants que leurs aînés ? De nombreuses études prouvent que chaque âge a ses atouts. Le professeur Matthias Kliegel, responsable du laboratoire du vieillissement cognitif de l'université de Genève, souligne la capacité des personnes âgées à capitaliser sur leur expérience, leurs compétences et leurs connaissances. Il rappelle que «dans un cerveau qui n'est pas malade, ce type d'intelligence augmente progressivement avec l'âge et reste stable pendant longtemps, pour ne décliner qu'à la fin de la vie.» Ces citations, loin d'être hors sujet, éclairent la question centrale : est-il juste de se débarrasser de tous les vieux cadres guinéens sous prétexte d'un «changement de système» ? Si nous concevons la Guinée comme un corps humain, une telle purge revient-

draît à la vider de son sang, avec des conséquences désastreuses. Je pense qu'un véritable changement de système doit commencer par la tête, puis s'étendre à l'ensemble de la fonction publique. À l'image de Sydia, il faudrait organiser des tests pour tous les fonctionnaires, sans distinction d'âge. Cette méthode permettrait de séparer le bon grain de l'ivraie, de démanteler les postes fictifs, de réduire le nombre de fonctionnaires, et de redynamiser l'administration par la formation continue et l'intégration de nouvelles compétences. Nos cadres expérimentés, souvent des savants reconnus et sollicités à travers le monde, sont des atouts précieux. L'évaluation et la formation des cadres doivent être permanentes et rigoureuses. Le contrôle des zones de recettes devrait être effectué au moins tous les dix jours. Il est crucial de comprendre que la Guinée, comme tout pays, ne se développera jamais, même avec tout l'or du monde, sans un développement intellectuel solide.

Nous devons impérativement cesser d'exporter nos matières premières brutes. Sékou Touré aurait souhaité que la transformation se fasse «made in Guinée». C'est ainsi que nos jeunes n'auront plus besoin de cher-

cher du travail ailleurs. Malheureusement, nombre de jeunes cadres guinéens restés au pays manquent de curiosité, ne lisent pas, n'apprennent pas, et ne travaillent pas avec rigueur, préférant la facilité et la bonne vie, comme en témoignent leurs soirées animées.

Lorsqu'on décide de remplacer quelqu'un, faisons-le avec sincérité et honnêteté, en étant certain d'apporter une plus-value. Observez l'exemple de nos présidents en Guinée, qui, historiquement, accèdent au pouvoir dans un état de relative pauvreté. Une fois au pouvoir, ils semblent entraîner tout leur entourage dans leur sillage. À ce stade, soit l'on suit le mouvement, soit l'on démissionne, soit l'on tente de changer le système de l'intérieur, comme l'aurait fait notre libérateur, Mamadi Doumbouya.

Kéfina Diakité



Médias

La 1ère édition de la REJAC programmée ce 27 juin

Le mercredi 25 juin 2025, au cours d'une conférence de presse, le comité d'organisation de la 1ère édition de la rencontre des journalistes africains de Conakry (REJAC) ont fait le point sur les préparatifs de l'évènement prévu ce vendredi 27 juin à l'hôtel Kaloum, avec pour thème: «Journalisme et intelligence artificielle».



« Les épreuves pratiques comptent pour 70 %, contre 30 % pour la théorie, car nous misons sur la compétence concrète », a déclaré la ministre Aminata Kaba. Avant de souligner l'importance de ces examens dans la logique de réforme impulsée par le programme SIMANDOU 2040, axé sur l'excellence, les partenariats et l'employabilité. Selon Mediaguinee, au CFP Camara Laye de Donka, où elle a donné le coup d'envoi, 270 candidats, dont 11 filles, sont inscrits dans six filières, réparties comme suit : Électricité bâtiment : 94 candidats, dont 4 filles ; Plomberie sanitaire : 64 candidats, dont 1 fille ; Mécanique auto : 52 candidats, dont 4 filles ; Maçonnerie : 25 candidats, dont 1 fille ; Chaudronnerie : 19 candidats ; Menuiserie : 16 candidats.

Dans son intervention de circonstance, le directeur du centre,

Sory Oularé, a indiqué que les épreuves ont été conçues de manière à produire des œuvres utiles, tant pour les apprenants que pour l'entretien des infrastructures du centre.

« Les sujets ont été pensés pour que les réalisations soient exploitables, que ce soit pour rénover ou maintenir les locaux », fera-t-il savoir. La ministre Aminata Kaba s'est dite satisfaite de l'ambiance sur place. « J'ai trouvé des apprenants détendus, confiants, prêts à aborder ces épreuves avec sérénité. C'est ce qui compte le plus : évaluer dans un cadre propice, avec un esprit compétitif. », a-t-elle confié.

Pour rappel, ces épreuves pratiques ont été précédées par celles théoriques sur toute l'étendue du territoire national.

Mamadou Oury

Enlèvement de Me Mohamed Traoré Le Barreau de Guinée boycotte les audiences pour deux semaines

L'insécurité monte en puissance en Guinée. Le dernier cas en date concerne le célèbre avocat, Me Mohamed Traoré. Dans la nuit du vendredi à samedi, cet avocat a été victime d'enlèvement à son domicile de Sonfonia devant sa famille. Des hommes encagoulés se sont présentés en civil au milieu de cette nuit, pour kidnapper l'homme en robe noire. Molesté, abandonné à lui-même, M. Traoré a subi toutes sortes de tortures physiques et morales avant qu'il ne soit retrouvé, à Bangouyah, dans la préfecture de Coyah.



Condamnant cet acte infligé à l'un des leurs, les avocats du barreau de Guinée ont annoncé des mesures fortes en signe de solidarité à leur collègue. Au sortir d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le lundi 23 juin, l'Ordre National des Avocats de Guinée a pris des mesures fortes pour protester contre cet enlèvement.

Parmi ces résolutions, figure le boycott de toutes les audiences judiciaires pendant deux semaines, à compter du mardi 24 juin. Me Malick Diakité, secrétaire général de l'Ordre des avocats de Guinée a fait le compte-rendu de leur conclave devant les médias :

le Boycott de deux semaines de toutes les audiences judiciaires et convocations de la police judiciaire, sous peine de sanctions disciplinaires pour les avocats qui ne respecteraient pas cette consigne. Le dépôt des recours reste toutefois autorisé.

Convocation d'une nouvelle assemblée générale à l'issue du boycott, pour réévaluer la situation et décider des actions à venir. Le retrait immédiat de tous les avocats représentant la profession dans les institutions et commissions de la transition, notamment au Conseil national de la transition (CNT).

Rencontre avec le ministre de la Justice pour protester officiellement contre l'enlèvement illégal et cruel de Me Mohamed Traoré, et exiger l'ouverture d'enquêtes et de poursuites judiciaires contre les auteurs.

Hormis ces annonces, ces hommes en robe noire annoncent une plainte contre les auteurs de cet acte odieux.

Le Barreau a également fait savoir qu'il se réserve le droit de

porter plainte contre les auteurs de cet acte odieux. Une commission spéciale sera mise en place pour suivre le dossier, comme l'a expliqué Me Malick Diakité.

« Évidemment, nous comptons porter plainte contre les auteurs. Une commission sera mise sur pied à cet effet, pour assurer le suivi de cette plainte et œuvrer à un aboutissement que nous espérons heureux », a-t-il annoncé. Après ces annonces et différentes mesures, ces avocats ne se sont pas arrêtés là. Ils sont allés tout droit à la Chancellerie pour rencontrer le ministre de la justice garde des sceaux, dans le but de lui exprimer leurs préoccupations.

Là, l'accès leur a été refusé. Le chef du département de la justice a refusé de les recevoir en se faisant passer pour absent alors qu'il était bel et bien dans son bureau. Mais sur insistance de ces avocats, ils ont obtenu la confirmation que le Ministre Yaya Kairaba KABA est présent.

« Nous avons été surpris à notre arrivée. Quand nous avons dit

que le ministre est là, sa secrétaire nous a envoyé son conseiller, qui nous a laissé entendre que le ministre allait nous recevoir, à condition que nous lui adressions une demande de rendez-vous. Nous avons souligné que la situation est exceptionnelle. Il est ministre de la Justice et des Droits de l'homme. L'hypothèse selon laquelle il n'a pas été saisi n'est pas recevable. En tant que ministre des Droits de l'homme, il devrait faire de la situation des droits humains une préoccupation personnelle, car cela fait partie de ses attributions et de sa feuille de route. Après des échanges, le conseiller est reparti dans le bureau du ministre. Finalement, ce dernier nous a dit qu'il fallait une demande écrite pour qu'il nous reçoive. Les choses sont désormais claires : le ministre de la Justice a du mépris pour le Barreau. Il ne faut pas avoir peur des mots », s'indigne Me Faya Gabriel Kamano.

Cette attitude du garde des sceaux a mis de l'huile sur le feu

de ces défenseurs de l'homme. Forts de leur boycott d'audiences pour deux semaines, ils promettent d'en tirer les conséquences après ce délai.

« Nous tirerons les conséquences. Ce qui est clair, c'est qu'en tant que ministre de la Justice, il a besoin du Barreau pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil judiciaire. Les résolutions que nous avons prises restent en vigueur. Nous allons les mettre en œuvre pendant deux semaines. Au terme de cette période, nous convoquerons une nouvelle assemblée générale pour décider de la conduite à tenir. Nous ne sommes pas des politiciens, nous sommes des avocats. Nous protestons contre la violation des droits humains. Nous demandons à chacun de rentrer tranquillement chez lui, sans aucun slogan. Nous sommes des intellectuels, et chacun doit rester chez lui sans exercer aucune activité », a instruit le bâtonnier par intérim.

Samuel Demba. D

Abidjan

Cellou Dalein Diallo "empêché" de s'enrôler

Le mercredi 25 juin 2025, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), Cellou Dalein Diallo, aurait été empêché de se faire recenser, malgré la présentation, dit-on, de toutes les pièces requises. Dans un communiqué dans la presse, son parti a dénoncé ce qu'il considère comme une décision arbitraire et illégale.



Selon l'UFDG, l'opposant s'est rendu tôt le matin au centre d'enrôlement de Treichville, accompagné du Dr Ibrahima Diallo, secrétaire fédéral de l'UFDG à Abidjan. Munis d'un passeport, d'une carte consulaire, d'un acte de naissance et d'une carte d'identité biométrique, les deux hommes pensaient remplir toutes les conditions nécessaires à l'inscription.

Mais contre toute attente, l'enrôlement de Cellou Dalein lui a été refusé. La raison évoquée : il ne résiderait pas dans la commune. Pire, selon le communiqué, la représentante de l'Ambassade de Guinée aurait justifié ce refus par une instruction des autorités ivoiriennes interdisant l'enrôlement en Côte d'Ivoire d'anciens Premiers ministres, citant notamment Sidya Touré, Lansana Kouyaté et Cellou Dalein Diallo.

Malgré l'intervention d'un responsable du centre en faveur de l'enrôlement, la représentante a mis fin à l'opération, remballant le matériel et fermant le centre sous

les yeux de nombreux citoyens venus, eux aussi, s'inscrire. Un huissier de justice, mandaté par l'UFDG, a dressé un procès-verbal relatant les faits.

Toujours selon le communiqué, le président de l'UFDG a ensuite tenté de s'inscrire au centre installé au sein de l'Ambassade de Guinée à Abidjan. Lors d'un échange téléphonique avec l'ambassadeur, ce dernier aurait évoqué la mise en place prochaine de dispositions spécifiques pour les anciens chefs de gouvernement résidant provisoirement en Côte d'Ivoire, invitant Cellou Dalein à patienter, en promettant un enrôlement « dans les meilleurs délais ».

L'UFDG, par le biais de sa cellule de communication, dénonce ce qu'elle considère comme une « violation flagrante du Code électoral et des engagements internationaux de la Guinée », rapporte le site Guineenews.

Kaba Kankoula

Violation des droits de l'homme

L'ONU préoccupée par la situation en Guinée

Selon Mediaguinee, dans une correspondance adressée aux autorités de la transition, des experts de l'organisation des Nations unies sur les droits humains, par la voix de leurs rapporteuses, ont exprimé de nouveau, leur inquiétude par rapport au non-respect des droits humains en Guinée.



Dans ledit document, d'après le site, l'on énumère les cas d'enlèvements, de disparitions forcées, de tortures, de mauvais traitements infligés à des citoyens guinéens. En tête de liste, Oumar Sylla alias "Foniké Mengué" coordinateur du FNDC enlevé à son domicile avec deux autres membres dudit mouvement à savoir Mamadou Billo Bah et Mohamed Cissé par des inconnus le 9 juillet 2024. Le cas d'Abdoul Sacko, le coordinateur du Forum des Forces Sociales enlevé puis relâché par ses ravisseurs le 19 février 2025 n'a pas été occulté.

Gina Romero et Alice Jill Awards ont décrit dans le document la maltraitance dont aurait été victime cet acteur de la société avec pour seul but de « faire taire les membres de la société civile, de l'opposition politique, et de la dissidence et les dissuader de s'exprimer, manifester pacifiquement, se réunir et participer à

la vie publique et politique », indiquent-elles.

La publication de ce document jugé "confidentiel" fait suite à 60 jours d'attente d'une réponse de la part des autorités guinéennes.

« Malheureusement, le gouvernement n'a pas répondu dans ce délai », a regretté madame Romero.

La prise de parole du procureur général près la Cour d'Appel de Conakry le 17 juillet 2024 indiquant « qu'aucun service d'enquête n'a procédé à aucune interpellation ou arrestation de qui que ce soit et qu'aucun établissement pénitentiaire du pays ne détient ces personnes faisant l'objet d'enlèvement » continue d'inquiéter ces experts onusiens rappelant ainsi que près d'une année après l'enlèvement, le lieu de détention et le sort de Oumar Sylla alias Foniké Mengué et Mamadou Billo Bah reste inconnu. Parlant des allégations de leur

disparition forcée prolongée ainsi que celles d'enlèvement, de disparition forcée, de torture et de mauvais traitements d'Abdoul Sacko, les experts de l'Organisation des Nations unies sur les droits humains notent que si ces allégations sont confirmées, le gouvernement guinéen aurait « violé les droits humains fondamentaux et ses engagements en matière de droit international des droits de l'homme, y compris la prohibition de la disparition forcée et de torture », rapporte le site Mediaguinee.

Mamadou Oury



Nucléaire

Le Parlement iranien vote en faveur d'une suspension de la coopération avec l'AIEA

Vingt-quatre heures après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu avec Israël, le Parlement iranien a voté une loi pour limiter la coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Cette nouvelle loi pourrait faire réagir les pays occidentaux : les États-Unis en tête, mais aussi Israël, qui a menacé de reprendre ses frappes contre l'Iran si Téhéran reprenait ses activités nucléaires.



« L'AIEA, qui a refusé de condamner ne serait-ce qu'un peu l'attaque contre les installations nucléaires iraniennes, a compromis sa crédibilité internationale, a déclaré le président du Parlement, Mohammad Bagher Ghalibaf, cité par la télévision d'État, après le vote des députés. L'Organisation iranienne de l'énergie atomique suspendra sa coopération avec l'AIEA tant que la sécurité des

installations nucléaires ne sera pas garantie », a ajouté ce responsable, sans donner de détails sur ces conditions.

Le Parlement accuse l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'avoir été partielle dans son dernier rapport sur le programme nucléaire iranien. Avec ce rapport, plusieurs responsables iraniens ont accusé le directeur général de l'AIEA, Ra-

fael Grossi, d'avoir donné un prétexte à Israël pour attaquer l'Iran, explique notre correspondant à Téhéran, Siavosh Ghazi.

Le texte de la loi a été voté avec 221 voix pour et aucune voix contre par le Parlement iranien. Il oblige le gouvernement à suspendre toute coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, tant que la sécurité des sites n'aura pas été assurée.

Cela signifie que les inspecteurs de l'AIEA ne seront plus autorisés à venir en Iran pour inspecter les sites nucléaires du pays, qui ont été lourdement frappés par Israël et les États-Unis, notamment les sites de Fordo, Natanz et Isfahan.

Le directeur général de l'agence onusienne a réagi en affirmant que la communauté internationale n'acceptera pas une telle décision. Rafael Grossi avait également demandé à l'Iran d'informer l'Agence de l'endroit où avaient été transférés les stocks d'uranium que l'Iran possède. Les craintes sont d'autant plus fortes que le 13 juin, date du lancement de l'offensive israélienne, le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi avait adressé à l'AIEA une lettre signalant la mise en place « de mesures spéciales pour protéger les équipements et la matière nucléaire ».

Le Parlement a aussi demandé l'accélération du programme nucléaire du pays. Cela intervient alors que le président iranien a affirmé que Téhéran était prêt à reprendre les discussions avec les États-Unis pour régler les problèmes entre les deux pays. Mais le président Trump a clairement affirmé que Washington ne permettra pas à l'Iran de faire de l'enrichissement d'uranium.

Le mercredi soir, Emmanuel Macron reçoit le directeur général de l'AIEA à l'Élysée pour faire le point sur « l'état du programme » iranien après les frappes israéliennes et américaines sur les principaux sites nucléaires du pays. « À la suite des frappes récentes contre le programme nucléaire iranien, ils évoqueront l'état du programme, les risques radiologiques, le rôle de l'Agence et les moyens d'assurer le plein respect des normes de non-prolifération », a précisé la présidence française. Le président français « rappellera son soutien à Rafael Grossi et à l'AIEA pour assurer la sûreté et la sécurité nucléaire partout dans le monde ». De son côté, l'armée israélienne a estimé, ce mercredi, qu'il était « encore tôt » pour évaluer les dommages causés au programme nucléaire iranien. « Je pense que nous avons infligé un coup dur au programme nucléaire, et je peux aussi dire que nous l'avons retardé de plusieurs années », a affirmé le porte-parole de l'armée israélienne, Effie Defrin. D'après des médias américains, les services de renseignement de leur pays auraient conclu que les frappes américaines n'avaient retardé le programme nucléaire iranien que de quelques mois.

RFI

Kadé Camara, DG de l'ONT

« La Guinée est notre paradis... »

La Directrice Générale de l'Office National du Tourisme (ONT), Kadé Camara, a accordé récemment un entretien à la télévision parlementaire Parlement TV. Elle a mis l'occasion à profit pour évoquer les réformes engagées dans ce secteur.



Selon Kadé Camara, le tourisme est aujourd'hui en plein essor et figure désormais parmi les priorités du gouvernement de la transition.

« C'était un secteur un peu oublié. Mais depuis le 05 septembre 2021, avec la dynamique amorcée par le CNRD, de nombreuses activités et des efforts ont été entrepris pour faire en sorte que le secteur touristique devienne l'un des secteurs prioritaires du gouvernement. Vous avez vu aujourd'hui, par exemple, avec l'initiative Branding Guinée, le secteur du tourisme fait partie des trois axes majeurs de ce projet », a fait remarquer la DG de l'ONT, Kadé Camara.

Elle a par ailleurs évoqué l'alignement du tourisme sur le programme visionnaire de développement économique Simandou 2040. « Nous avons aussi notre programme phare de développement économique, Simandou 2040, dans lequel le secteur du tourisme se retrouve à travers les cinq piliers, notamment le pilier 2 : éducation et culture, et le pilier 5 : santé et bien-être. Tout cela prouve à suffisance que le

tourisme est devenu un secteur réellement prioritaire pour le gouvernement... Nous mettons tout en œuvre pour poser les bases d'un développement touristique durable », dira-t-elle. Avant de lancer un appel aux investisseurs privés ainsi qu'à tout autre acteur concerné. « Depuis quelques années, on le dit partout : la Guinée est notre paradis. Et pour que les gens comprennent de quoi nous parlons, nous incitons tout le monde à venir vivre ce paradis. Nous invitons les investisseurs et les acteurs du secteur à s'impliquer davantage. Nous sommes là pour faciliter l'investissement et l'intégration.

Nous attendons tout le monde, visiteurs comme partenaires, à venir découvrir la Guinée, notre paradis. Nous appelons également tous les acteurs, notamment le gouvernement, à considérer ce secteur comme l'un des piliers majeurs du développement. Certains pays ont fondé leur prospérité sur le tourisme. Nous pouvons en faire autant... », a martelé Kadé Camara.

Mamadou Oury

Justice

Me Mohamed Traoré s'impose une « pause », suite à son enlèvement

Le samedi 21 juin 2025, Me Mohamed Traoré, ancien bâtonnier a été enlevé à son domicile à Sonfonia. Il a par la suite été libéré par ses ravisseurs après avoir subi des tortures. Suite à cet enlèvement rocambolesque dont il a été victime, le célèbre avocat a annoncé lundi 23 juin sur sa page Facebook, une pause par respect pour sa famille et ses amis.



« Cher.è.s tous et toutes Je voudrais vous remercier très sincèrement, en mon nom et au nom de ma famille, pour vos très nombreux témoignages de compassion à travers vos visites à mon domicile, les appels téléphoniques et autres. En dépit des sévices que j'ai subis, je parviens à recouvrer ma santé grâce à mes médecins et surtout grâce à votre soutien moral. J'ai compris que ma famille et moi ne sommes pas seuls dans cette épreuve. Comme je l'ai dit à mes confrères, je peux m'estimer heureux car j'aurais pu connaître un sort bien plus triste au regard de ce qui est arrivé à d'autres compatriotes. Je reste convaincu cependant que « rien ne nous atteindra sauf ce que Allah a prescrit pour nous. Il est notre Maître. C'est en Al-

lah que les croyants mettent leur confiance ».

Je reste convaincu aussi qu'il n'y a de force et de puissance qu'en Allah.

Ceux qui ont agi ont voulu non seulement me faire du mal mais aussi et surtout me briser moralement. Je savais que j'étais dans la ligne de mire de certains à cause de mes prises de position. Mais au fond de moi, je ne pensais commettre aucun crime en m'exprimant sur la conduite des affaires de mon pays comme cela est permis à tout citoyen. C'est pourquoi, j'ai continué à m'exprimer en dépit des conseils qui m'ont été prodigués par mes parents et mes amis. Je vois que ce sont eux qui avaient raison.

Mais une chose reste claire, le destin de l'Homme n'appartient

qu'à Dieu.

Je voudrais donc faire une pause – j'insiste sur le mot pause – par respect pour ma famille et mes amis qui insistent pour que je fasse comme tout le monde. En voyant mes enfants pleurer et ma fille aînée giflée par un de mes ravisseurs qui n'a pas pensé un seul instant qu'il pouvait avoir une fille du même âge, j'ai compris que je les mettais en danger sans qu'ils n'aient eux-mêmes cherché cela.

Ils ne sont même pas au courant de ce que je dis ou écrit. Ils ne savent absolument rien de mon enfant. Ils ne devraient donc pas en subir les conséquences.

Je remercie et rend hommage à mon épouse qui, pendant ces instants de brutalité et de frayeur, a fait preuve d'une sérénité incroyable pour gérer la situation et a même eu le temps de faire deux rak'at pour implorer la protection divine car en ce moment Seul Dieu pouvait nous protéger. Encore une fois, merci à toutes et à tous. », a écrit Me Mohamed Traoré, ancien bâtonnier.

Kéfina Diakité



Remise du projet de nouvelle Constitution L'invitation de la Présidence déclinée par certains partis politiques

C'est ce jeudi 26 juin 2025 que la cérémonie de remise du projet de nouvelle Constitution au Général Mamadi Doumbouya, se tiendra au palais Mohammed V. Certains partis politiques ont décliné l'invitation de la présidence, pour des raisons qui leur sont propres.



L'Union des forces républicaines (UFR) de Sidya Touré et le Bloc Libéral (BL) de Faya Millimouno ont clairement fait savoir qu'ils ne participeront pas à cette cérémonie. L'UFR demande à ce qu'une condition préalable soit remplie : la réception d'une invitation écrite. Mouctar Khalissa, secrétaire national des jeunes républicains de l'UFR, dit n'avoir reçu aucun courrier officiel. « Pour ce genre de rencontres, on adresse des lettres d'invitation aux partis politiques. Ce sont tout de même des structures bien organisées. Elles doivent pouvoir produire des preuves de participation. Donc, si l'UFR n'a pas reçu de

lettre, elle ne prendra pas part. On ne peut pas être mis devant le fait accompli. Et jusqu'à présent, là où je vous parle, nous n'avons rien reçu. C'est d'ailleurs vous qui m'informez de la tenue de cette cérémonie », a-t-il fait savoir. Quant au président du Bloc libéral, Dr Faya Lansana Millimouno, il a affirmé clairement que sa formation ne sera pas représentée à la cérémonie. « Nous ne voulons pas être des intrus », a-t-il tranché.

L'Union démocratique pour le renouveau et le progrès (UDRP), par la voix de son président, a également réagi. « Nous n'avons pas reçu d'invitation. Et nous ne

voulons pas être des intrus. Le communiqué est tombé hier soir, mais nous n'en avons pas encore discuté en interne. Nous allons nous réunir pour décider de la conduite à tenir. Dans tous les cas, quel que soit le cérémonial qu'on souhaite donner à cette remise, depuis le départ, nous avons estimé que cette nouvelle Constitution n'était pas nécessaire dans les circonstances actuelles, surtout qu'elle n'a pas été rédigée avec l'apport de tous.

Maintenant, si une invitation officielle nous est adressée, nous en discuterons au sein du parti pour décider de la réponse à y apporter. Ce n'est pas une décision qui revient uniquement au président. D'ici ce soir, les choses auront peut-être évolué », a réagi Dr Édouard Zotomou Kpoghomou, le chef de file de l'UDRP. L'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) de Cellou Dalein Diallo et le RPG Arc-en-ciel d'Alpha Condé n'avaient pas encore donné leur position au moment où nous mettions sous presse.

Mamadou Oury



Enseignement technique

Lancement des épreuves pratiques de l'examen de sortie

Le mercredi 25 juin 2025, Aminata Kaba, la ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Emploi a lancé les épreuves pratiques au Centre de Formation Professionnelle (CFP) Camara Laye de Donka, marquant ainsi le début de cette session finale pour plus de 22 000 étudiants à travers le pays.



« Les épreuves pratiques comptent pour 70 %, contre 30 % pour la théorie, car nous misons sur la compétence concrète », a déclaré la ministre Aminata Kaba. Avant de souligner l'importance de ces examens dans la logique de réforme impulsée par le programme SIMANDOU 2040, axé sur l'excellence, les partenariats et l'employabilité. Selon Mediaguinee, au CFP Camara Laye de Donka, où elle a donné le coup d'envoi, 270 candidats, dont 11 filles, sont inscrits dans six filières, réparties comme suit : Électricité bâtiment : 94 candidats, dont 4 filles ; Plomberie sanitaire : 64 candidats, dont 1 fille ; Mécanique auto : 52 candidats, dont 4 filles ; Maçonnerie : 25 candidats, dont 1 fille ; Chaudronnerie : 19 candidats ; Menuiserie : 16 candidats.

Dans son intervention de cir-

constance, le directeur du centre, Sory Oularé, a indiqué que les épreuves ont été conçues de manière à produire des œuvres utiles, tant pour les apprenants que pour l'entretien des infrastructures du centre.

« Les sujets ont été pensés pour que les réalisations soient exploitables, que ce soit pour rénover ou maintenir les locaux », fera-t-il savoir. La ministre Aminata Kaba s'est dite satisfaite de l'ambiance sur place. « J'ai trouvé des apprenants détendus, confiants, prêts à aborder ces épreuves avec sérénité. C'est ce qui compte le plus : évaluer dans un cadre propice, avec un esprit compétitif. », a-t-elle confié.

Pour rappel, ces épreuves pratiques ont été précédées par celles théoriques sur toute l'étendue du territoire national.

Mamadou Oury

Remise du projet de la nouvelle constitution

La Synergie GMD25 mise à contribution par le CNT

En prélude à la remise officielle du projet de la nouvelle Constitution au président de la transition, une délégation du Conseil national de la transition (CNT), à sa tête Moussa Fofana, chef de cabinet du président Dansa Kourouma, s'est rendue le mardi 24 juin au siège de la Synergie Général Mamadi Doumbouya 2025 (SGMD2025), un mouvement de soutien dirigé par l'ancien ministre de la Communication, Alhoussein Makanera Kaké.



L'objectif de cette visite était d'obtenir l'appui de la Synergie pour réussir une mobilisation exceptionnelle lors de la cérémonie prévue ce jeudi 26 juin au Palais Mohammed V.

À en croire Moussa Fofana, la SGMD2025 représente une force incontournable capable de fédérer les Guinéens dans leur ensemble autour de ce moment crucial de la transition.

En réponse, Alhoussein Makanera Kaké, Coordinateur national de la Synergie GMD25 a salué le rôle joué par le CNT dans l'élaboration d'un texte constitutionnel qu'il juge inclusif, transparent et fidèle aux aspirations du peuple. « C'est une Constitution qui nous

ressemble, qui nous rassemble, et qui prépare une Guinée unie, forte et prospère...Même si vous n'étiez pas venus, un directoire est déjà en place pour mobiliser. Nous avons fixé comme objectif que 98 % des Guinéens soient présents à cette cérémonie de remise. Et après cela, 90 % devront voter pour l'adoption du texte. C'est notre test de loyauté envers la République. », a-t-il martelé. Il a par ailleurs salué le leadership du président du CNT, Dr Dansa Kourouma, qu'il présente comme un homme de vision. Pour nombre d'observateurs, cette remise officielle du projet de la nouvelle constitution à l'actuel locataire du Palais Mohammed V constitue un moment historique de la transition guinéenne. À rappeler que le référendum constitutionnel a été fixé au 21 septembre prochain.

Kèfina Diakité

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Cameroun

Après la démission d'Issa Tchiroma Bakary, l'avenir de l'ex-ministre pose question

Au Cameroun, après la démission du ministre de l'Emploi, ancien ministre de la Communication, Issa Tchiroma Bakary, les observateurs s'attendent à ce que cette figure politique du Grand Nord annonce sa candidature à la présidentielle.



Au gouvernement, Grégoire Owona, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, également secrétaire général adjoint du parti présidentiel, le RDPC, dit accueillir sans inquiétude cette défection d'un ancien allié du président Biya. « Dans une élection présidentielle, toutes les voix comptent, même celles de Issa Tchiroma Bakary et de ses partisans éventuels », dit-il.

Et d'ajouter : « L'électorat de Paul Biya saura faire face pour une belle victoire. Nous avons l'habitude de ce type de démission et nous respectons tous les candi-

dats ». Mais pour Maître Abdoulaye Harissou, notaire honoraire et coordonnateur de la plateforme des Partisans du changement du Grand Nord qui aspire à ce que la présidentielle d'octobre soit la fin des années Biya, cette figure de la société civile du septentrion camerounais, Issa Tchiroma Bakary, quelles que soient ses intentions, n'est pas en mesure d'incarner l'alternance aux yeux des électeurs nordistes.

« Il ne pourra pas être le candidat du changement parce qu'il n'a rien fait qui puisse montrer

qu'il voulait changer les choses, c'était un collaborateur. Il faut qu'il sache que sa campagne électorale va être très dure parce que personne ne va lui faire de cadeaux. Il n'est pas populaire dans la jeunesse, pas du tout », estime-t-il.

Pour Me Harissou, cette démission serait plutôt pour Issa Tchiroma Baraky une façon de préparer l'après-présidentielle avec les législatives et municipales attendues l'an prochain.

Pour rappel, membre en continu du gouvernement ces seize dernières années et jusque-là soutien du président Paul Biya, Issa Tchiroma Bakary avait tenu deux grands meetings en février à Maroua et Garoua, appelant ses partisans à s'inscrire sur les listes électorales. Puis, mi-juin, devant ses militants, il avait tenu un discours très critique sur le bilan des années Biya. Mi-juin, Issa Tchiroma disait dénoncer « la misère, le chômage et le manque d'opportunités pour les jeunes », les incitant à tourner le dos, sans le nommer, au responsable « de leurs malheurs depuis 40 ans ».

RFI

La Haye

Les pays de l'Otan promettent de payer plus pour leur défense, Trump salue un sommet «fantastique»

Après un dîner mardi soir avec le roi et la reine des Pays-Bas, les dirigeants des 32 pays de l'Otan se sont réunis en sommet à La Haye ce mercredi 25 juin. À l'issue de ce sommet électrisé par Donald Trump et la situation internationale, le communiqué final a de quoi contenter à la fois les Européens et les Américains.



Donald Trump va quitter les Pays-Bas avec le sourire : il est parvenu à imposer une hausse des dépenses des alliés à 5 % de leur PIB d'ici à 2035, rapporte notre envoyé spécial à La Haye, Julien Chavanne. Un objectif à long terme, les détails sont encore flous et certains pays résistent encore, mais l'essentiel était que ce soit écrit noir sur blanc.

« C'est quelque chose que personne n'aurait cru possible, et on m'a dit : "vous l'avez fait, Monsieur. Vous l'avez bien fait". Je ne sais pas si je l'ai fait, mais je crois que oui. Mais c'est une victoire monumentale pour les États-Unis, parce qu'on dépensait bien

plus que notre juste part. C'était assez injuste, en fait », a déclaré Donald Trump.

Les Européens, eux, ont deux raisons de se réjouir : tout d'abord, la Russie est présentée dans le premier paragraphe comme « une menace à long terme » pour la sécurité de l'Otan. L'Alliance « réaffirme » aussi son soutien « durable » à l'Ukraine. Quelques mots qu'il a fallu arracher au président américain, conciliant avec Vladimir Poutine. Deuxième point : l'unité de l'Alliance Atlantique est réaffirmée, alors que Donald Trump avait soufflé le chaud et le froid sur le fameux article 5 qui consacre la défense mutuelle

entre alliés.

Donald Trump veut faire « payer » l'Espagne, Emmanuel Macron appelle à stopper la guerre commerciale avec l'Europe.

Le président américain Donald Trump veut néanmoins faire « payer » économiquement à l'Espagne ses réticences sur l'augmentation des dépenses militaires, a-t-il déclaré à l'issue du sommet de l'Otan à La Haye. « C'est le seul pays qui refuse » d'atteindre les 5% du PIB en matière de dépenses de sécurité en 2035. « Je trouve ça terrible », a-t-il dit, ajoutant que l'économie de l'Espagne « pourrait être complètement détruite. Vous savez, on va négocier un accord commercial avec l'Espagne. On va leur faire payer le double », a-t-il lancé.

Le président français Emmanuel Macron a en outre appelé Donald Trump à stopper sa guerre commerciale avec l'Europe. « Tout cela suppose de l'unité, du respect et de l'anticipation. Ce qui veut dire que cet effort collectif et les bons résultats qu'on a avec ce communiqué et ce réengagement européen, il a en quelque sorte, et il l'impose de manière évidente, la paix commerciale », a déclaré le président français.

On ne peut pas, entre alliés, dire qu'il faut dépenser plus, nous dire qu'on va dépenser plus et au sein de l'Otan, se faire la guerre commerciale. C'est une aberration. Et donc c'est pourquoi il est très important qu'on puisse revenir à ce qui devrait être la règle au sein de l'ensemble des alliés, c'est-à-dire une véritable paix du commerce, et donc d'abaisser toutes les barrières tarifaires qui existent ou qui ont été renforcées.

Une « bonne rencontre » entre Donald Trump et Volodymyr Zelensky

Il faut dire que tout a été fait pour satisfaire l'imprévisible locataire de la Maison Blanche, qui est apparu tout sourire avant le début de la réunion, presque content d'être là. Mark Rutte avait préparé le terrain : des messages de félicitations dithyrambiques après les frappes en Iran et un sommet réduit à quelques heures de discussions. Et surtout cette promesse des alliés de s'engager davantage dans le budget de l'Otan, comme le réclamait le président américain depuis longtemps.

Avant de rentrer à Washington, Donald Trump a rencontré le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Le président Volodymyr

Zelensky a indiqué avoir discuté d'une trêve en Ukraine lors d'une réunion « longue et constructive » avec son homologue américain. « Nous avons discuté des moyens de parvenir à un cessez-le-feu et à une vraie paix » en Ukraine, plus de trois ans après le début de l'invasion russe, a indiqué le président ukrainien sur X.

« Nous avons discuté avec le président [Donald Trump, NDLR] de la protection de notre population et, en premier lieu, de l'achat de systèmes américains de défense antiaérienne », a également déclaré Volodymyr Zelensky. « L'Ukraine est prête à acheter ces équipements », a-t-il affirmé. Donald Trump évoque pour sa part une « bonne rencontre ». « Nous avons eu des moments difficiles parfois, mais [Volodymyr Zelensky] ne pouvait pas être plus agréable », a-t-il affirmé lors de sa conférence de presse.

RFI



Tchad

L'opposant Succès Masra entame une grève de la faim pour dénoncer sa détention

40 jours après son arrestation, l'opposant tchadien Succès Masra annonce avoir entamé une grève de la faim ce mardi 24 juin. Dans une lettre adressée au peuple tchadien, et lue publiquement par une cadre des Transformateurs au siège du parti, il dénonce son arrestation, injustifié selon lui.



L'opposant tchadien Succès Masra annonce avoir entamé une grève de la faim ce mardi 24 juin. L'ancien Premier ministre est poursuivi notamment pour « incitation à la haine ». Il est accusé d'être le commanditaire du massacre de Mandakao. On lui reproche des propos tenus dans un audio enregistré pratiquement deux ans avant, appelant à l'autodéfense des populations du sud du pays face aux massacres qui avaient lieu à l'époque.

Dans une lettre adressée au peuple tchadien, et lue publiquement par une cadre des Transformateurs au siège du parti, il dénonce son arrestation, injustifiée selon lui : « Dès ce soir, en solidarité avec vous tous et en protestation pour les injustices imméritées, j'entre en grève de la faim pour exiger la libération des éner-

gies de ce peuple prisonnier de ses injustices et inégalités. C'est le moyen que j'ai en prison. Merci à vous qui vous engagez sur tous les fronts, jour et nuit, à l'intérieur du Tchad comme dans la diaspora pour notre cause commune. La bonne nouvelle, elle est connue et sait que peu importe le temps que cela prendra, peu importe les blocages dressés, parce que nous sommes un peuple de citoyens libres à la naissance, comme Dieu l'a voulu en nous créant, chaque prison individuelle ou collective n'est que passagère. Cher peuple du Tchad, quoi qu'il arrive et accessoirement, quoi qu'il m'arrive, vous devez vous lever, continuer à lever la tête et avancer dignement en toutes circonstances ».

RFI

Massacre de Thiaroye

Biram Senghor, le fils d'un tirailleur sénégalais, porte plainte contre la France

Quatre-vingts ans après les faits, Biram Senghor veut savoir où son père a été enterré. Le 1^{er} décembre 1944, l'armée coloniale française ouvrait le feu sur des soldats africains démobilisés, dans le camp de transit de Thiaroye, en banlieue de Dakar. Ces anciens tirailleurs réclamaient simplement le paiement de leur solde. Parmi les victimes, M'Bap Senghor, tué ce jour-là pour avoir demandé ce qui lui revenait de droit. Huit décennies plus tard, son fils, Biram Senghor, 86 ans, ne sait toujours pas où son père a été enterré.



Le lundi, il a déposé plainte contre X et contre l'État français devant le tribunal judiciaire de Paris, pour recel de cadavre. En juin dernier, la France a accordé à M'Bap Senghor la mention « Mort pour la France », neuf ans après son décès. En novembre, Paris a également admis la qualification de « massacre » pour décrire ce crime colonial.

Mais selon plusieurs historiens, la reconnaissance officielle reste très incomplète. Trente-cinq morts sont recensés dans les documents français, alors que certains travaux évoquent plus de 400 victimes. Le lieu d'inhumation de ces soldats, lui, fait toujours l'objet de nombreuses questions.

« Il faut qu'ils nous disent où se trouve le cadavre »

La démarche de Biram Senghor

de porter plainte pour recel de cadavre est inédite. Mais l'idée est bien celle-là : obliger les autorités françaises à dire où le tirailleur sénégalais a été enterré, puisque son avocat est convaincu qu'il existe quelque part des documents pour localiser les dépouilles de ces tirailleurs. Nous estimons que les personnes qui ne donnent pas accès aux archives font obstruction. « Il faut qu'ils nous disent où se trouve le cadavre », a encore demandé Maître Dieng.

Or la loi française – l'article 434-7 du Code pénal – punit quiconque contribue à faire obstruction à la découverte d'un cadavre.

Dans un premier temps, on a commencé par dire que son père est déserteur. On admet qu'il n'est plus déserteur, mais qu'il a été tué à Thiaroye. On avait dit qu'à

Thiaroye, il y avait des fosses communes et des tombes où étaient enterrés des tirailleurs. Le président Hollande en 2014 est venu dire qu'il n'y avait personne dans ces tombes-là. Donc, on ne sait pas où se trouvent les tirailleurs. Mais ces tirailleurs, il a été reconnu qu'ils ont été massacrés. Massacrés, ça veut dire usage de violence. Et la loi française punit quiconque cache le cadavre d'un individu décédé des suites d'une violence. C'est ça le recel de cadavre. Il ne s'agit pas simplement des personnes qui ont été là-bas en 1944. Le recel de cadavre, c'est cacher un cadavre ou faire obstruction à la découverte d'un cadavre et à qui on peut demander des comptes dans cette affaire. Sinon, l'ancienne puissance coloniale qui gère ce dossier.

De son côté, l'ancien président François Hollande avait annoncé lors d'une visite fin 2014 avoir « remis une copie de l'intégralité des archives » sur Thiaroye. « La France a fait tout ce qu'elle devait faire », assurait en décembre une source gouvernementale française, d'après qui « les archives sont ouvertes ».

RFI